Mon partenariat œufs

Quels sont les aléas de production en élevage de poule pondeuse ?

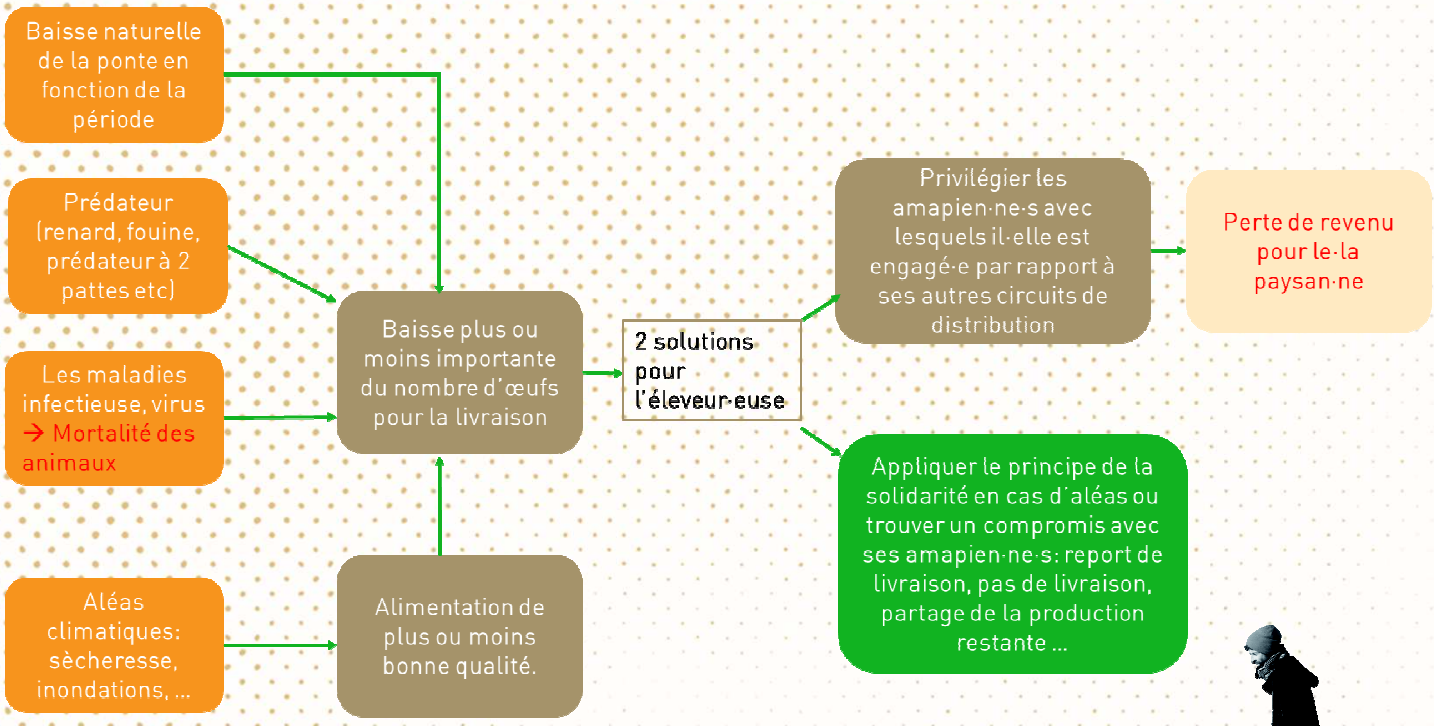

Penser mon contrat solidaire:

Problématique n°1 : Manque d'œufs sur une livraison suite à une mortalité ou à une simple chute de production

Solidarité totale

On **accepte** le fait qu'il n'y ait pas de livraison ou moins d'œufs dans les paniers

Solidarité partielle

On trouve un **compromis**: on livre la moitié que ce qui était prévu par exemple

Faible solidarité

On **reporte** la livraison et le·la producteur·trice s'engage à livrer la totalité de la commande

Problématique n°2 : Baisse de la ponte en fonction du cycle des poules

? Comment faire pour que l'éleveur·euse ne puise pas dans sa production destinée aux autres circuits de distribution (s'il y en a) et **perde de l'argent** ?

Idée n°1 : Souscrire à un nombre moyen d'œufs à l'année

Exemple:

Cet abonnement me donnera droit à respectivement 6, 12, 18 ou 24 œufs par quinzaine en moyenne sur 22 distributions

Nombre d'œufs à l'année	Nombre moyen d'œufs par quinzaine	Prix contrat	Contrat choisi
132 œufs	6	60€	
264 œufs	12	118€	
396 œufs	18	175€	
528 œufs	24	232€	

Ainsi on accepte de recevoir plus d'œufs lorsque les poules pondent bien et moins lorsqu'elles sont en fin de cycle ou qu'il y a une baisse dans la production.

Idée n°2 : Etaler les livraisons sur un plus grand nombre de semaines

Exemple: Prévoir 38 livraisons en 42 semaines afin de pouvoir espacer les livraisons lorsque la production est moins bonne.

*« La saison débutera le **4 mai 2018** et s'achèvera le **8 mars 2019** (sauf les 11 mai 2018, 28 déc 2018 et 4 jan 2019), durant laquelle **38 livraisons** seront distribuées **sur 42 semaines.** La majorité des livraisons se fera surtout en début de saison, avec possibilité de doubles distributions en mai, juin, juillet et suppressions à d'autres moments : puis un ralentissement aura lieu de janvier à mars (2 semaines sur 3). »*